

stère des Affaires Foncières

Division desTitres Immobiliers.	Circons	des Titres Immo	e de Isnopo 1
		Division des	Titres Immobiliers
ISANGI		ISANGI	

nexe	: V/0.M/Nº DG/060/015 DU 29/07/2015 -
ef.	: Projet Contrat d'Emphytéose
ojet	: Projet Contrat u Limping
arcelle no	: S.R. 694
emmune	Territoire de yahuma
Ilo do	. Localité Yaholia II

NIO	2.469.3/MIN/AFF.F/CTI/TSHO.1/062	/20	16
No.	2.409.3/14114/14		

Transmis	copie pour information à :
- Monsieur	le Directeur Cher de
Service	l'Administrateur
- Monsieu	Tamitaire de l'allulla.
- Monsieu	r le Chef de Division
du Cada	ISANGI
à	
A Mons	sieur le Directeur Général
1-1-	Cociété Plantations co
IInil	eries du Congo, S.A (PHC)
nuii	

à Kinshasa.-

l'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, avec prière de bien vouloir me le retourner dûmen signés, deux exemplaires du Projet de Contrat d'Emphyteose relatif à la parcelle n°___ Certificat d'Enregistrement Vol. CK. 99 Folio 173 située dans le Commune, Territoire de du treize décembre mil neuf cent quarante six.que vous occupez en vertu de :

Je vous signale que votre contrat n'interviendra qu'après le paiement de la somme reprise ci-desso et répartie comme suit :

	FC 87.885,00
e suit : - Prix de référence du terrain :	XXXXXXXXXXXX
- Taxe d'établissement du contrat :	FC 13.950,00
- do DV de mise en valeur	FC 7.740,00
- Taxe de Certificat d'enregistrement	XXXXXXXXXXX
- Note d'usage	FC 21.390,00
- Note d'asags - Frais de mesurage et bornage	FC 13.950,00
- Frais de consultation	XXXXXXXXXXX
	XXXXXXXXXXX
- Frais croquis - Occupation provisoire - Occupation 26/04 31/12/2016	FC 17.577,00
- Occupation 26/04 auauau	FC 162.492,00
	13/3/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/1/
TOTAL ontant déjà payé suivant quittance n°	du
ontant déja paye suivaire	: du Comptable de
TOTAL verser en espèces et	ntre les mains du Comptable de

A DEDUIRE : mont Montant que je vous prie de hien vouloir verser en espèces entre les mains du Comptable de Immobiliers de KISANGANI.-

La quittance qui vous sera délivrée doit m'être présentée ou transmise en communication

terms que les deux exemplaires du Contrat d'Emphytéose endéans le mois de la récept présente lettre, ainsi que la fiche d'identité ci-jointe.

l'assurance de ma considération disting · Monsieur Le Conservateur des Titres Immbo Jean-Vicky MUNGANGA KIDITCHO BOKAK

SANGI STOP



RE DES AFFAIRES FONCIERES RIPTION FONCIERE ISHOPO I IN DES TITRES IMMOBILIERS ISANGI 0811480087 - 0810126700

t : Projet Contrat à la signature Terrain n° S.R 694 Territoire de ISANGI Contrat d'emphytéose



Nº 2,469.3/MIN/AFF/CTI/T5H0.1/063/2016

Transmis copie pour information à

- Monsieur le Comptable Publis des Titres Immebiliers Tshepe | à Isangi.
- Monsieur le Chef de Ressert de la Régie Provinciale des Recettes de la Prevince de la Tahopo à Isanai.

A Monsieur le Directeur Général de la Société Plantations et Hulleries du Congo 5,A (PHC) à Kinshasa,

Monsieur,

Me référant à votre lettre/Q.M n° DG/060/015 du 29 juillet ir laquelle vous sollicitez le titre de propriété pour votre Terrain inscrit sous le n° 5R 694 à usage agricole, situé d pritoire de YAHUMA, localité YAHOLIA II, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe à la présente, deux exem un projet de contrat d'emphytéose tout en vous priant de bien vouloir me les renvoyer dûment revêtus de votre sig ir la rubrique « L'EMPHYTEOTE » accompagnés du bordereau de versement.

Ce contrat est établi aux conditions suivantes :

FC 4,650,00

1 FC 1,860.00 IFC 1.395,00

930,00 IFC

: FC 465.00

FC 9,300,00

Taxe d'établissement contrat

TOTAL A PAYER

Taxe croquis

Note d'usage

Frais techniques

Je vous signale que l'intervention de votre contrat es au payement de la somme détaillée ci -dessus, montant que je vous demande de bien vouloir verser compte n° 00150-1228522-35/CDF ouvert au nom de la Régie Provinciale des Recettes de la Province d Banque Commerciale Du Congo (BCDC) à Kisangani.

Votre désintéressement sera considéré comme la re

votre demande qui sera d'ailleurs classée sans suite.

listinguée.

